

LES REALISATIONS DE LA MANDATURE

(Voir photos dans pages suivantes)

L'AMENAGEMENT DU BOURG : SES OBJECTIFS

Remplacement des escaliers de l'église

Devenant dangereux et étant hors normes

Mise en valeur de notre église et d'un espace du souvenir.

Symboles de notre histoire, de notre mémoire. Ne pas les mettre en valeur, c'est laisser s'installer l'oubli et l'ignorance.

Nouvel emplacement du monument aux morts

Il était devenu indispensable pour la sécurité des personnes lors des cérémonies religieuses ou des commémorations

Amélioration de l'attractivité du bourg pour qu'il soit un centre de vie et d'animations.

Rôle de lien social utile pour une commune à l'habitat dispersé, du fait de son histoire rurale

Amélioration de l'attractivité du village pour favoriser l'arrivée de nouveaux habitants

Cette attractivité s'ajoute à celle d'autres atouts : Grand Couvert et ses animations, gîte d'étape, chemins de randonnée, etc. Tout cela est un facteur de développement et favorise l'arrivée de nouveaux habitants. Chacun le sait, cela est bon pour l'avenir de l'école, pour le commerce local, pour les finances communales (recettes fiscales supplémentaires)... pour que vive St Hilaire.

LES AUTRES REALISATIONS EN BREF

1)-Remise à hauteur des réseaux et de l'assainissement :

Pour une commune, les réseaux sont comme les fondations d'une maison : ils conditionnent l'avenir. D'où la création de la station d'épuration du bourg qui était saturée, la nécessaire remise à hauteur d'une autre et le renforcement des réseaux électriques et eau potable

2)-Maîtrise de l'urbanisation et du développement de la commune

- a) Elaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) conforme aux nouvelles lois d'urbanisme
- b) Etude globale d'aménagement du bourg puis contrat communal avec le Conseil Général
- c) Lotissement conforme aux objectifs de la commune et sans risques financiers

3) Amélioration de l'attractivité et du cadre de vie du village

- a) Aménagement du bourg et réhabilitation du lavoir
- b) Aire multi sports pour les jeunes
- c) Investissements intercommunaux et communaux pour que le Grand Couvert devienne un pôle touristique et d'animations, à la disposition des associations (En particulier, associations « Autour du Grand Couvert » et « Les Folkeux du Grand Couvert » faisant vivre ce lieu).
- d) Aménagement du chemin reliant le bourg au Grand Couvert (Opération finalisée en 2014)
- e) Création d'un local technique, en partie dédié au comité des fêtes pour soutenir son rôle dans l'animation du village.
- f) Entretiens divers (bâtiments, voies, réseaux), pour améliorer les structures communales.